

LES CRÉNEAUX DE DÉVELOPPEMENT



Les plans de développement de la zone agricole et les créneaux de développement

Le processus d'élaboration des plans de développement de la zone agricole peut conduire à la détermination des créneaux de développement agricole selon le diagnostic posé. Certaines MRC souhaiteront peut-être maintenir et soutenir l'agriculture prévalant dans leur territoire; d'autres préféreront diversifier les productions actuelles, soit en encourageant la transformation à la ferme ou encore en soutenant des initiatives de produits de niche ou innovateurs. Qu'importe l'option choisie, celle-ci devra s'appuyer sur les forces régionales et favoriser la concertation entre les différents acteurs du milieu.

Il importe de spécifier, dès le départ, qu'il n'existe pas de créneaux de développement susceptibles de prendre ancrage dans toutes les régions du Québec. Chaque région, voire chaque MRC à l'intérieur d'une région, possède ses propres atouts et contraintes agricoles. Il appartient donc aux acteurs régionaux d'amorcer une démarche d'analyse et d'identification des créneaux de développement en agriculture.

L'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) peut être l'occasion d'identifier de tels créneaux de développement car celui-ci exige un portrait de la situation agricole de la région, une analyse en vue d'un diagnostic et la proposition d'actions permettant de propulser l'agriculture dans l'avenir.

Ainsi, la confection d'un PDZA suppose déjà une description assez exhaustive du milieu biophysique du territoire étudié. Les particularités de la MRC en termes géographiques, sociodémographiques, culturels et économiques y sont généralement décrites. En outre, il établit une monographie des activités agricoles et forestières en cours et des entreprises de transformation ou de services liées aux secteurs agricole et forestier. L'ensemble de ces éléments permet de dégager les forces et les faiblesses de l'agriculture d'une MRC.

UN PORTRAIT EXHAUSTIF DE L'AGRICULTURE ET DE SON ENVIRONNEMENT

COMPRENDRE LES TENDANCES

L'élaboration d'un portrait exhaustif de l'agriculture d'une région donnée constitue la clé du processus. Il ne suffit pas ici d'établir la nomenclature des exploitations et de ses exploitants et des types de production de la région pour cerner sa dynamique agricole.

L'analyse de l'environnement externe et interne de la région et de son évolution au cours des décennies précédentes, préférablement sur un horizon de 20 ans et plus, sont susceptibles d'éclairer les choix qu'auront à exercer les acteurs régionaux quant à son futur.

L'objectif poursuivi est de comprendre la dynamique de l'agriculture et d'identifier les secteurs de production qui régressent, se maintiennent ou qui prospèrent ainsi que les nouvelles productions implantées au cours des années. L'analyse évolutive permet de cerner les tendances.

SAISIR LE POURQUOI DE CETTE ÉVOLUTION

Le succès ou la régression de certaines activités agricoles s'expliquent par certains facteurs. Bien que fortement ancrée dans le territoire, l'agriculture doit composer avec diverses forces externes et internes. Les accords commerciaux, la concurrence féroce dans certains secteurs, les lois, normes et règlements, l'encadrement de la mise en marché, le soutien financier, les avantages comparatifs de la région, les contraintes environnementales, etc. sont autant de facteurs pouvant rendre compte du parcours de l'agriculture dans une région.

L'objectif poursuivi est alors d'évaluer les forces négatives ou positives en présence et les éventuelles politiques de soutien de la MRC en appui au type d'agriculture souhaité dans la région : maintien, renforcement, diversification ou réorientation des activités.

CONNAÎTRE SON TERRITOIRE BIOPHYSIQUE

L'espace agricole au Québec s'étend sur de vastes superficies dont les caractéristiques biophysiques diffèrent d'une région à l'autre. Les plaines fertiles du Sud-ouest québécois et celles du Bas-Saint-Laurent se distinguent par leur climat : l'un relativement clément, l'autre plutôt rugueux. De même, les zones vallonnées de la région laurentienne se comparent difficilement à celles du Sud estrien. Un examen précis des caractéristiques biophysiques d'une région agricole s'impose.

L'objectif poursuivi est de déterminer les possibilités d'implantation de nouvelles cultures compatibles aux conditions biophysiques de la région. Cet exercice peut permettre également de favoriser certaines cultures aux exigences spécifiques (ex. : canneberge, bleuets, récolte de certains champignons en milieu forestier, etc.).

CONNAÎTRE SA MRC ET SA RÉGION : SA POPULATION, SON ORGANISATION ET SES RESSOURCES

Les données pertinentes à la connaissance approfondie d'une MRC et de sa région sont nombreuses : localisation géographique et ses particularités (position des villes, topographie, climat, bassins versants, système routier, peuplement forestier, faune et flore), et caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques (démographie, indice de développement, population active, taux de chômage, niveau de scolarité, âge moyen, industries, services offerts, écoles, etc.). Elles sont généralement présentées à travers l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole.

L'objectif poursuivi est d'évaluer les chances de succès d'activités comme, par exemple, certains modes de mise en marché, tels les circuits courts, ou encore de mesurer le soutien possible de la population à l'agriculture locale et la disponibilité des services. Dans certains cas, il pourrait être utile de dépasser les limites territoriales de la MRC.

DES ORGANISMES DE CONCERTATION ET DES ORGANISATIONS : SOURCES PRÉCIEUSES D'INFORMATION

Il existe actuellement plusieurs organismes qui, selon leur mission respective, ont déjà réfléchi à l'avenir agricole d'une région donnée. Pourquoi se priver des fruits de ces réflexions? Voici quelques-uns de ces organismes :

- des Tables de concertation agroalimentaires
- des Conférences régionales des élus
- des Centres locaux de développement
- des Fédérations spécialisées de l'UPA (Planification stratégique)
- des Fédérations régionales de l'UPA
- des Directions régionales du MAPAQ
- etc.

LES CRÉNEAUX D'EXCELLENCE : DES STRATÉGIES ET DES EXPÉRIENCES EN COURS

Sous l'égide du ministère des Finances et de l'Économie du Québec, le projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) s'appuie sur les forces régionales et sur la recherche de l'excellence dans les secteurs clés du Québec. Il favorise le regroupement de gens d'affaires et d'entrepreneurs d'une même région qui ont une vision commune de leur secteur d'activité et qui définissent une stratégie à long terme pour le mettre en valeur.

Le projet ACCORD vise à positionner les régions du Québec comme des sièges de compétences industrielles spécifiques reconnues en développant des créneaux d'excellence. **Le secteur bioalimentaire représente un des secteurs possibles.**

Ainsi, la région de l'**Abitibi-Témiscamingue**¹ a conclu une entente dans le cadre du projet ACCORD relativement à l'agriculture nordique axée sur la **filière bovine**. En **Montérégie**², un projet dans le domaine bioalimentaire pour soutenir et développer plusieurs filières interreliées tout au long de la chaîne de valeur, de la production primaire à la transformation, a vu le jour comme créneau d'excellence. Dans la région de **Lanaudière**³, une entente privilégiant aussi la création de chaîne de valeur dans le domaine bioalimentaire et des bioproduits a été conclue.

Dans la **région du Saguenay Lac-Saint-Jean**, trois créneaux d'excellence ont été identifiés⁴, dont un dans le domaine bioalimentaire, soit l'agriculture nordique axée sur le **bleuet sauvage et la pomme de terre de semence**.

LE CRÉNEAU D'EXCELLENCE AGRICULTURE NORDIQUE : L'EXEMPLE DU SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est dotée d'une agriculture particulière, en raison de sa latitude boréale. L'isolement géographique, le climat frais, de même que l'alternance de journées chaudes et de nuits fraîches durant la saison de croissance distinguent et avantagent certains produits agroalimentaires de la région. Ces facteurs permettent d'obtenir des produits aux propriétés nutritionnelles et nutraceutiques souvent de qualité supérieure.

Malgré son éloignement, la région peut compter sur plus de 80 entreprises de transformation alimentaire très diversifiées et sur la présence de plusieurs entreprises phares de production et de transformation. Elle bénéficie également de plusieurs organismes d'innovation et de recherche en agroalimentaire. Enfin, elle comprend un bassin significatif de population (273 264 résidents en 2009) réparti dans 5 MRC et compte six villes de plus de 10 000 habitants.

Le créneau d'excellence Agriculture nordique mise sur des productions agricoles qui présentent des avantages liés à la situation géographique de la région ainsi qu'à un potentiel de développement économique et d'exportation. Les filières suivantes ont été identifiées :

- Les leaders : bleuets sauvages et pommes de terre de semence;
- Les émergentes : canneberges petits fruits et porc différencié;
- Celles en évaluation : productions animales avec alimentation nordique, céréales à paille, oléagineux, gourganes, produits forestiers non ligneux.

1 Agriculture nordique axée sur la production bovine. http://www.boeufnordique.com/documents/medias/agriculture_nordique_bovine.pdf

2 Accord bioalimentaire Montérégie : <http://www.bioalimentaire.ca/client/page1.asp?page=17&clef=21&Cle2=1>

3 Accord bioalimentaire Lanaudière : <http://www.accordlanaudiere.org/creneau>.

4 Soit la transformation de l'aluminium (2005), le tourisme d'aventure et écotourisme (2008) et l'agriculture nordique axée sur le bleuet sauvage et la pomme de terre de semence (2008).

LES LEADERS

Les bleuets sauvages

Malgré la compétition du bleuets en corymbe, la demande pour la consommation du bleuets sauvage ne cesse de croître, notamment en raison de ses propriétés antioxydantes reconnues. Plus de 95 % de la production de bleuets sauvage est transformée et exportée.

Dans le cadre du programme ACCORD, le Centre de recherche industrielle du Québec en partenariat avec le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec et d'autres partenaires, cherche à mettre en valeur les anthocyanes⁵ présentes dans les bleuets et à trouver ainsi de nouveaux débouchés.

Pommes de terre de semence

En raison notamment de la faible occurrence de maladies transmises par la semence et de certaines caractéristiques propres aux tubercules, les semences de pomme de terre produites dans des latitudes nordiques offrent de meilleurs rendements et produisent des pommes de terre plus vigoureuses que celles produites à des latitudes plus au sud.

LES ÉMERGENTES

En sus du bleuets, les petits fruits de même que certains produits maraîchers tels que les légumes racines, les crucifères et la gourgane offrent des avenues prometteuses de développement. Le climat nordique et la présence d'espaces accidentés et boisés environnant les zones de production fournissent une protection naturelle et contribuent à en favoriser leur culture.

On mise, par ailleurs, sur la filière porcine nordique en tablant sur une empreinte écologique moindre (relations de proximité entre tous les maillons de la chaîne de production, de la maternité jusqu'à la transformation).

CELLES EN ÉVALUATION

D'autres productions sont en voie d'évaluation, telles que les céréales, les fourrages et les oléagineux de climat frais. L'avoine, l'orge, le blé, la luzerne et le lin ont été retenus comme céréales ayant un potentiel de développement. On cible également les productions animales différenciées qui offrent un apport en oméga 3 et en acide linoléique découlant de leur alimentation; l'isolement géographique (protection sanitaire) permet également un mode de production sans antibiotiques. Les produits forestiers non ligneux ont aussi été ciblés comme axe de développement.

LES PRODUITS DE NICHE

Les consommateurs manifestent un intérêt croissant envers les produits alimentaires qui se distinguent des produits de masse. Ces produits, qu'on connaît sous le nom de « **produits de niche** », sont le plus souvent distribués dans des marchés alternatifs tels que les boutiques spécialisées, les marchés publics, les restaurants haut de gamme et, quelquefois, dans les grandes surfaces qui désirent se démarquer. Ils correspondent à un petit segment de marché.

Les appellations réservées et termes valorisants sont assimilés à des produits de niche (voir *Loi sur les appellations réservées et termes valorisants*). Outre l'agriculture biologique reconnue pour son mode de production, seul l'agneau de Charlevoix, a été désigné appellation réservée à ce jour. D'autres productions, tels le cidre de glace et la poule Chanteclerc sont en processus de certification.

⁵ Les anthocyanes sont une classe d'antioxydants qui possèdent plusieurs propriétés permettent de traiter les maladies neurologiques, les maladies dégénératives du système nerveux et certains cancers. Ils auraient également des qualités anti-inflammatoires.

Des exploitants de produits agricoles de niche, mais ne recherchant pas spécifiquement une appellation réservée ont opté pour la production d'aliments distinctifs en raison du type de culture ou d'élevage choisi ou encore du mode de production ou de transformation retenu, ou les deux.

À titre indicatif, voici quelques exemples associés à une production ou transformation de niche :

- la fabrication de boissons alcooliques ou de jus à partir de pommes, de petits fruits ou de sirop d'érable;
- la cueillette et la transformation pour la vente de plantes indigènes comestibles de la forêt;
- la fabrication de cochonnailles à partir de viande de gibier;
- la culture de fleurs comestibles;
- la transformation, la distribution et la mise en marché de foie gras de canard, de produits dérivés du canard et de terrines de petits gibiers;
- l'élevage et la distribution de viande et de produits de bison, de cerfs ou autres gibiers;
- l'élevage de canards, faisans, cailles, etc.;
- la production de marinades et confitures naturelles à partir de recettes traditionnelles, sans additifs, ni colorants ou agents de conservation;
- la confection de confitures, gelées, beurre de pomme et beurre de fraise.

Des produits de niche se retrouvent également dans de grandes entreprises de production et de transformation qui offrent des produits distinctifs, telles les serres Savoura, spécialisées dans la culture de tomates en utilisant des méthodes culturales durables et respectueuses de l'environnement (sans OGM).

SOURCES

Agriculture nordique

http://www.tableagro.com/563-Cereales_fourrages_et_oleagineux_de_climat_frais?s=2

ACCORD Créneau d'excellence, Agriculture nordique axée sur le bleuets sauvage et la pomme de terre de semence, Saguenay-Lac-Saint-Jean

<http://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/creneaux-dexcellence/agriculture-nordique-bleuet-sauvage-et-pomme-de-terre-de-semence/>

ACCORD, Agriculture nordique axée sur la production bovine

http://www.boeufnordique.com/documents/medias/agriculture_nordique_bovine.pdf

ACCORD, Bioalimentaire Montérégie.

<http://www.bioalimentaire.ca/client/page1.asp?page=17&clef=21&Cle2=1>

ACCORD bioalimentaire Lanaudière sur le bioalimentaire et les bioproduits

<http://www.accordlanaudiere.org/creneau.php>

CRIBIQ, Perspectives d'avenir pour l'éco-valorisation des plantes indigènes du Québec, conférence

<http://www.cribiq.qc.ca/fr/cribiq/evenements/perspectives-avenir-pour-ecovalorisation-des-40.html>

Ministère Finances et Économie du Québec, Projet ACCORD

<http://www.economie.gouv.qc.ca/?id=70>

La Terre de chez nous

<http://www.laterre.ca/cultures/les-mille-visages-du-bleuet-sauvage/>

Site web Conseil des appellations réservées et termes valorisants

<http://cartv.gouv.qc.ca/appellation-specificite-0>